



de la part de

Monsieur le chef du Bureau du
Contrôle des Navires et des Effectifs

ministère
de l'Équipement
des Transports,
du Logement, du
Tourisme et de la Mer



secrétariat d'État aux
Transports et à la Mer
direction
des Affaires maritimes
et des Gens de mer
bureau du Contrôle des
Navires et des Effectifs

télécopie

à l'attention de

MARITIME MANAGEMENT MARIMA
A l'attention de M. Jean DESITTER
Fax : 01 30 45 27 68

nombre total de pages 1

Paris, le 24 septembre 2002

Objet : Réception des groupes d'avis aux navigateurs de l'amirauté britannique
Réf. : Votre télécopie du 12/09/02

Affaire suivie par : Jean-Marie ROUAULT - DAMGM/SM2 n° 603
TÉL 01 44 49 86 45, fax 01 44 49 86 40
mél. jean-marie.rouault@equipement.gouv.fr

Monsieur,

En réponse à votre télécopie citée en référence, je vous confirme que je n'ai pas d'objection à l'utilisation du système digital de réception d'avis aux navigateurs.

Je note que le système CHARTCO a été approuvé par le Bureau Hydrographique du Royaume Uni, par lettre HA 402/014/001/04 du 07 janvier 1999.

La procédure qui sera mise en place sur vos navires ANNE LAURE et RENE devra être soumise à l'approbation du Centre de Sécurité des Navires chargé du suivi de vos unités.

Au cas où les autorités britanniques viendraient à retirer leur agrément à la Société CHARTCO, cette autorisation ne serait pas valable.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

L'Administrateur en chef
Des Affaires Maritimes Jean-Luc LE LIBOUX
Chef de Bureau
Du Contrôle des Navires et des Effectifs

Copie à : - CSN Marseille



3, place de Fontenoy
75007 Paris 07 SP
téléphone :
01 44 49 86 41
télécopie :
01 44 49 86 40
mél : sm2.damgm
@equipement.gouv.fr

Internet : www.mer.gouv.fr